

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Stéphane Maher - Président
Bruno Laroche - Vice-Président
Anne Léger - Secrétaire-Trésorière
Alain Desmarais - Administrateur
Louise Gallant - Administratrice
Paul Germain - Administrateur
Josée Yelle - Invité
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative

MEMBRE(S) ABSENT(S)

DDRDN
27.11.2019.873

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Paul Germain

QUE la séance soit ouverte à 10 h 16

ADOPTÉ

DDRDN
27.11.2019.874

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉ

DDRDN
27.11.2019.875

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 octobre 2019

IL EST proposé par : Alain Desmarais

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 octobre 2019, tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Opérations et statistiques

Le directeur général présente les statistiques au 31 octobre 2019 sous forme de graphique, ainsi que les travaux effectués sur le terrain de l'écocentre de Saint-Jérôme, afin de rendre l'accès plus sécuritaire sur le site.

5. Projets spéciaux

5.1 Optimisation des écocentres (Josée Yelle)

Josée Yelle informe les membres du conseil du processus en cours pour les appels d'offre de l'écocentre de Saint-Jérôme.

DDRDN
27.11.2019.876

5.2 Gestion des CRD en 2020 écocentre ST-J : qui, quantité, ticket modérateur ???

IL EST proposé par : Bruno Laroche

ET RÉSOLU unanimement d'implanter un nouveau service de dépôt de débris de CRD à l'écocentre de Saint-Jérôme pour les résidents de Prévost, St-Hippolyte, St-Jérôme et Ste-Sophie.

Le volume annuel permis de débris de CRD sera de deux mètres cubes par adresse municipale. Ce volume annuel peut se répartir en plusieurs visites (minimum de 0,5 mètre cube par visite). Le tout sera comptabilisé sur place, par adresse. Une fois le volume atteint, le citoyen devra payer le service selon une grille tarifaire établie.

Grille tarifaire au-delà du volume permis:

Un tarif minimal de 20 \$ sera exigé, ceci afin de réduire les déplacements et les émissions de GES.

Coffre arrière d'une voiture: 20 \$

Boîte d'une camionnette: 40 \$

Remorque domestique (4 pi x 8 pi maximum) : 40 \$

Coffre arrière d'une voiture ET remorque domestique (4 pi x 8 pi maximum): 60\$

Boîte d'une camionnette ET remorque domestique (4 pi x 8 pi maximum): 80 \$

Important: Les dépôts excédant deux mètres cubes seront refusés.

ADOPTÉ

DDRDN
27.11.2019.877

5.3 Achat du chariot élévateur électrique

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement de faire l'achat du chariot élévateur électrique, le modèle Toyota 05-8FBMK25T au coût de 68 209 \$, financement sur une base de 24 mois.

ADOPTÉ

5.4 Suivi assurances

L'adjointe administrative informe les membres du conseil, qu'une assurance responsabilité de 2 000 000 \$ a débuté le 9 novembre 2019 pour le bureau et les 4 écocentres.

6. Gestion des finances

Les activités financières ont été transmises par courriel aux membres du CA.

7. Capital humain

Aucun point

8. Communication et visibilité

Aucun point

DDRDN
27.11.2019.878

9. Vente de l'abri RDD à Saint-Colomban

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉDOLU unanimement d'offrir l'abri RDD à Saint-Colomban, sous condition qu'une quittance soit fournie par la ville de Saint-Colomban.

ADOPTÉ

10. Varia

Aucun point

11. La prochaine assemblée se tiendra le 19 Février 2020

DDRDN
27.11.2019.879

12. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Paul Germain

QUE la séance soit levée à 11:15

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Stéphane Maher
Président

Alain Bellay
Directeur général